

# La Sentinelle

et **Le Courrier Jurassien** réunis

Journal économique et social

Organe du parti ouvrier suisse

PARAISSANT À LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

XIII<sup>me</sup> Année de LA SENTINELLE

VII<sup>me</sup> Année du COURRIER JURASSIEN

**ABONNEMENTS:**

Un an: Fr. 5 Six mois: Fr. 2.50  
Trois mois: Fr. 1.25

**Administration:**

C. NAINE, Rue de la Serre 35 a  
La Chaux-de-Fonds

**ANNONCES: 10 cent.** la ligne ou son espace

Offres et demandes d'emploi 30 cent.  
Les petites annonces au-dessous de 6 lignes  
75 cent. pour trois fois

Demandez à vos épiciers la chicorée **Moka des familles** la seule garantie pure racine de chicorée **E. Nicollet & Cie, fabricants, à Genève**

**Maisons recommandées**

**S. BRUNSCHWYLER, Serre 40**

Installations d'eau et de gaz  
Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et Réchauds en magasin.  
Devis gratuit sur demande

Serre 35 a **Cercle Ouvrier** 35 a Serre

Ancienne Synagogue  
Consommations de premier choix  
Excellents Vins  
Bière de la Brasserie Ulrich  
Téléphone

**Jean WEBER**, 4, Rue Fritz Courvoisier, 4  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Denrées coloniales, Vins & Liqueurs, Farines  
Sons & Avoines, gros & détail

**LEHMANN Frères, VOITURIERS**

Rue Léopold-Robert 11 a

Lainages **Au Gagne Petit** Soirées

6, Rue du Stand, **E. MEYER & Cie**, Rue du Stand, 6  
Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

**WILLE-NOTZ** Denrées coloniales. Vins et Spiritueux. Farines, Sons, Avoines. Mercerie, Laines et Cotons.

**JULES VERTHIER** Rue Neuve 10

Grand choix de  
**CHAPELLERIE** en tous genres. — Toujours grand assortiment de **CEVATES**.

**Magasins du Printemps, J.-H. Matile**

Atelier spécial pour Vêtements sur mesure  
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants  
Rue Léopold-Robert 40, Chaux-de-Fonds

**Brasserie de la Comète** ULRICH Frères

Bière, façon Munich Pilsen, en fûts et en bouteilles.

**Grand Bazar du PANIER FLEURI**

Spécialité d'Articles mortuaires en tous genres

Hôtel-pension **l'Aurore**

**Restaurant populaire anti-alcoolique**

Serre 16 Serre 16

Restauration à toute heure. Prix sans concurrence.  
— Lundi matin, gâteau au fromage. — Samedi soir, tripes. — Bière, Cidres. Vin de 30 à 80 centimes.

**BILLARD**

**Pharmacie Centrale**

**Charles Béguin** Rue Léopold-Robert, 16  
LA CHAUX-DE-FONDS

Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités — Eaux minérales. — Articles de pansements.

2 x 2 = 4

Nous n'avons pas dans la *Sentinelle* la place d'étudier de façon approfondie les problèmes économiques qui se présentent, tâchons cependant de voir quelques-uns des résultats immédiats de la politique dans laquelle nos autorités sont engagées.

On nous donne trois prétextes pour élever les tarifs douaniers:

- 1° Besoin d'argent;
- 2° Relèvement de l'agriculture;
- 3° Besoin d'un tarif de combat pour protéger nos exportations, prenons les en détail:

*Besoin d'argent:* A cela nous répondons, diminuez et même supprimez les dépenses militaires, le moyen est infaillible, nul ne le contestera.

*Relèvement de l'agriculture:* On prétend y arriver en augmentant les droits sur le bétail, la viande et les produits agricoles, c'est faux, archi-faux; c'est mettre un emplâtre sur une jambe de bois, c'est un expédient et rien de plus; prenons comme exemple le bétail de boucherie. Pour cet article nous dépendons beaucoup de l'étranger, spécialement dans les cantons frontiers, une augmentation supposons de 10 fr. par tête, sur 1000 bêtes représente une somme de 10,000 fr., que le consommateur aura à déboursier de plus, si sur les 1000 têtes il y en a 500 qui sont importées, ce sera seulement la moitié des 10,000 fr. qui passera dans la poche des éleveurs du pays, il y aura une perte, un déchet de 5000 fr.

On nous dit qu'il faut encourager l'agriculture, nous disons qu'une augmentation sur les droits est une prime à la routine et à l'incompétence, si les Français et les Italiens, malgré les impôts dont ils sont surchargés, parviennent à nous livrer leur bétail en dépit des droits actuels, c'est que l'élevage chez eux est mieux entendu que chez nous et en augmentant encore les droits, au lieu de stimuler nos éleveurs, vous faites le contraire.

Il en est de même dans tous les autres domaines, ce qu'on appelle favoriser l'industrie nationale c'est en réalité empêcher artificiellement les effets d'une des lois les plus naturelles de la répartition des richesses. Notre pays ne peut se suffire en articles d'alimentation, il doit les tirer en grande partie de l'étranger, il est clair comme le jour, que meilleur marché nous obtiendrons ce qui nous manque, mieux nous nous en tirerons, et c'est pourtant le contraire qu'on nous affirme. Un négociant qui conduirait son commerce sur ces principes, courrait à sa ruine et c'est pourtant ce que nos gouvernants font, mais ils s'en fichent pas mal, c'est pas eux qui payent.

Voyons maintenant le troisième prétexte:

*Besoin d'un tarif de combat* pour faire face aux tarifs d'autres pays, encore une blague et la meilleure de toutes: nous affirmons qu'il n'y a pas de meilleur moyen de tuer notre exportation que d'augmenter le coût de la vie chez nous et c'est tellement naturel qu'il peut paraître cocasse de le répéter. Comment ne pas comprendre que si l'ouvrier a besoin de payer plus cher pour satisfaire à ses besoins primordiaux, il faudra qu'il ait faim ou qu'il gagne davantage. Nos industries suisses, horlogerie, broderie, soierie où la main d'œuvre entre pour une très large part auront à supporter une augmentation du coût de cette main d'œuvre, et cela, bien plus que les tarifs étrangers, les mettra en infériorité vis-à-vis des industries d'autres nations.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les méfaits du protectionnisme, je n'en relèverai plus qu'un, c'est que pour chaque franc que l'Etat perçoit par le moyen des douanes, il y a au moins 2 fr. déboursés par le consommateur, je m'explique: Prenons un article taxé d'un droit de 20 fr., ces 20 fr. n'entrent pas nets dans la caisse de l'Etat, il faut en déduire les frais de perception, il faut payer ces beaux douaniers en casquette et passepoils, il faut payer ces commis,

ces inspecteurs, toute cette bureaucratie qui ne produit rien, absolument rien, et sur les 20 fr. l'Etat ne percevra mettons que 18 fr.

D'un autre côté, le négociant qui importe cet article taxé de 20 fr., ajoute cette somme à son prix de revient et sur le total, il calculera son bénéfice, mettons-le à 10 0/0; il le vend à un grossiste du pays qui aura besoin d'un 20 0/0 de bénéfice en le vendant au détaillant, le détaillant lui, supposons, prend un bénéfice de 30 0/0, voyons maintenant ce que sont devenus les 20 fr. originaux pour lesquels l'Etat a reçu 18 fr.

20 fr. + 10 0/0 bénéfice de l'importateur	= fr. 22.—
+ 20 0/0 sur 22 fr. bénéfice du grossiste	= fr. 4,40
+ 30 0/0 sur fr. 26,40 bénéfice du détaillant	= fr. 7,92

C'est un total de fr. 34,32

que le consommateur paie d'augmentation, tandis que l'Etat n'a reçu que 18 fr.

Ouvriers, mes amis, méditez cela et rendez-vous compte par vous même des bienfaits du protectionnisme. **PILULE.**

**Au "National Suisse,"**

Pour une fois, je n'ai plus été seul à lire ma prose, le *National Suisse* ayant daigné y jeter un coup d'œil. Il y a donc progrès de mon côté et c'est toujours réjouissant de le constater.

J'espère aussi, avec le temps, arriver à n'être plus seul à m'écouter parler au Grand Conseil et à trouver quelqu'un qui veuille bien s'abaisser à me prêter quelque attention quand je prendrai la parole, ne fût-ce que le Rédacteur du *National Suisse*. Toutefois, connaissant le mépris qu'inspirent aux parvenus radicaux les ouvriers, instruits ou non, je crois qu'il me faudra attendre longtemps encore sur cette humble faveur. Après tout, cela m'est bien égal. Je ne suis pas entré au Grand Conseil pour y donner des cours de littérature et de langue française, mais pour protester contre les agissements de la majorité et défendre les intérêts du peuple, du vrai peuple, et non pas ceux d'une caste franc-maçonne.

Voilà mon rôle. Et si je ne suis ni orateur, ni écrivain, je possède du moins ce que beaucoup n'ont pas: des principes. Pour cela, point n'est besoin d'être un savant.

Dans son article du 20 mai, intitulé «Tous franc-maçons» le *National Suisse* dit:

« Il n'est personne chez nous, ou à peu près » personne, qui ne désapprouve les campagnes » de haine, de violence et de dénigrement aux » quelles sont en but dans certains pays les » juifs, les protestants, ou telle autre catégorie » de citoyens qui n'ont pas l'heure de plaire à » la majorité. »

En voilà une de tartine!... Je me demande ce que les juifs et les protestants peuvent bien avoir de commun avec la franc-maçonnerie, qui n'est pas une religion, mais bien un pouvoir occulte, un Etat dans l'Etat.

D'autre part, ce n'est pas à la majorité que la franc-maçonnerie n'a pas l'heur de plaire, mais bien aux minorités, qui savent parfaitement que c'est grâce à elle que la majorité se maintient et qu'elle détient le pouvoir et presque tous les emplois de la République.

Le *National* continue ainsi:

« Or un mouvement analogue est en train de » s'organiser en plein canton de Neuchâtel. De » même que retentissent en France les cris de:

« A bas les juifs, à bas les protestants! » des Neuchâtelois qui se flattent de libéralisme et de largeur d'idées clament à l'envi: « A bas les francs-maçons! »

Quelle ineptie, n'est-ce pas? Avons-nous jamais crié cela? Nous combattons une institution mauvaise, nous cherchons à la démolir, c'est vrai, parce que elle ne cadre pas avec nos institutions démocratiques, mais nous n'avons aucune haine contre les citoyens qui en font partie et tout au plus crierions-nous, s'il nous prenait fantaisie de crier quelque chose: « A bas la franc-maçonnerie! » Ce qui est tout différent.

Toutes les institutions mauvaises doivent être combattues, et je suis persuadé que dans le parti radical même, il y a des hommes qui seraient disposés à crier: « A bas le militarisme! » ce qui ne veut absolument pas dire qu'ils souhaitent la mort de tous les citoyens soldats ou qu'ils les haïssent.

Il ne faut donc pas voir des persécutions là où il n'y a au fond qu'une lutte contre un fléau.

Le *National* poursuit en disant encore:

« Sous le prétexte que les franc-maçons veulent tout accaparer, on nous propose tout simplement d'en faire une classe de parias. »

Pauvres parias, ce que je les plains! Les voyez-vous, ces chers persécutés? Comme ils doivent être malheureux! Ne va-t-on pas les chasser de leurs loges et les faire émigrer on ne sait dans quel pays qui voudra bien leur ouvrir ses portes!

Pauvres parias, vous qui êtes Conseillers d'Etat, magistrats et tout ce qui finit en *at*, (sauf parias) vous êtes à plaindre et mon cœur saigne à l'idée des souffrances que vous devez endurer.

Un peu de logique s'il vous plaît, cher *National*, vous qui me reprochez de n'en point avoir.

Il fut un temps où tout ce qu'il y avait d'éléments libéraux en Suisse, faisaient la chasse à une institution: la Compagnie de Jésus. Vous connaissez l'histoire et savez, aussi bien que moi comment cette chasse s'est terminée. L'expulsion des membres dont cette compagnie se composait fut votée par les Chambres fédérales qui prononcèrent la dissolution de l'association dans notre pays. Avez-vous à ce moment-là crié à l'intolérance et y crieriez-vous aujourd'hui si le cas se présentait à nouveau?

Eh bien, l'organisation intérieure de la franc-maçonnerie est greffée sur celle de la célèbre Compagnie de Jésus. Comme celle-ci, elle compte dans le monde entier des ramifications puissantes qui sont prêtes à agir sur un signe du chef suprême, du général de l'ordre, si vous voulez; comme celle-ci encore, elle compte dans son sein tout ce qu'il a d'éléments puissants dans la société, soit par leur situation politique, leur rang, leur fortune. Puis viennent les aides de camps, ceux qui doivent exécuter les ordres donnés et qui ont dans le monde un rang secondaire, et ainsi de suite. Il y a des grades et des rangs tant qu'on en veut.

Vous pouvez ainsi vous rendre compte de la puissance d'une association pareille au sein d'un peuple qui l'ignore presque, parcequ'elle travaille sous le couvert du secret et sans bruit. Ce sont ses actes seuls qui l'ont signalée à l'attention du public et qui ont été la cause du mouvement anti-maçonnique, car ils sont de nature à compromettre la liberté chez nous, en ce sens que tous emplois à repourvoir sont donnés aux favoris de l'association et que la magistrature, en majeure partie, subit l'influence franc-maçonne.

On me reproche d'avoir dit que la franc-maçonnerie était plutôt une honte qu'un honneur pour le pays. Je le répète encore et je vais appuyer mon dire de preuves.

Nos autorités, notre magistrature, une grande partie des fonctionnaires et employés de notre démocratie sont franc-maçons.

Que dites-vous de cette société, qui se vante de poursuivre un but humanitaire, démocratique, et qui compte dans son sein des têtes couronnées, des despotes parmi lesquels le roi Edouard VII d'Angleterre, l'ennemi du peuple boer, l'ennemi de l'humanité? Est-ce honorable de se trouver en pareille compagnie? Est-ce conforme aux principes de notre démocratie? Je ne le crois pas.

Et je dis que le parti de la majorité dont la plupart des chefs font partie de cette association est bridé par la franc-maçonnerie, et son organe, le *National Suisse* dont les rédacteurs se défendent d'être embrigadés, n'en est pas moins, par la force des choses un organe franc-maçon.

Le *National* dit encore qu'en criant: « A bas les franc-maçons », il est facile de recueillir des applaudissements.

J'ai toujours cru dans ma naïveté d'ouvrier, qu'il était plus facile de se faire applaudir en criant: « A bas! » contre quelque chose de mauvais que contre quelque chose de bon. Le *National* m'apprend le contraire, je suis heureux de

compléter mon instruction rudimentaire de cette nouvelle découverte, moi, qui ignore tant de choses!

Nous n'avons jamais reproché aux fonctionnaires franc-maçons de ne pas remplir leur devoir, lorsqu'ils ne le méritaient pas et nous ne nous attellerons jamais à une besogne semblable. Mais ce que nous ne voulons plus, c'est que la franc-maçonnerie soutienne ses favoris au détriment et sur le dos des profanes et du peuple.

Emile NEUHAUS, député.

## L'Ecole de la Guerre

Dans un bien vieux livre, écrit plusieurs siècles avant Jésus-Christ, on peut lire cette parole: *Une nation n'élèvera plus l'épée contre l'autre, et on n'apprendra plus la guerre.* La seconde partie de cette antique parole, *on n'apprendra plus la guerre* n'est pas près de se réaliser quand on voit les peuples des cinq continents s'armer jusqu'aux dents et les gouvernements européens dépenser onze milliards par an pour apprendre la guerre à leurs dociles sujets. Et bien tant qu'on continuera à entretenir des écoles de guerre, tout en affamant les peuples, les nations continueront à élever l'épée les unes contre les autres.

On condamne à la prison ceux qui tuent des embryons humains et d'autre part on enseigne aux jeunes gens comment ils pourront le mieux et le plus vite tuer le plus d'hommes jeunes, bien faits, pleins de vie et robustes comme eux. Quelle épouvantable contradiction! Quelle aberration de la conscience ou bien quelle cynique hypocrisie!

Et comment justifie-t-on l'existence des écoles où on apprend la guerre?

On dit, et c'est le seul argument de fond, *il le faut*, c'est malheureux, mais il le faut!

*Il le faut*, parceque si on n'apprend pas la guerre à vos enfants, les enfants des autres mangeront nos enfants, les nations voisines nous annexeront! *Il le faut*, dit-on, parceque ni même les Européens ne se battent pas entre eux, il y a lieu de craindre les Chinois, les Indous, les Arabes et peut-être même les Américains!

*Il le faut*, ajoute-t-on, parceque si des révoltes éclatent dans l'intérieur d'un pays, rien ne vaut l'armée pour rétablir l'ordre social troublé.

Mais pourquoi faut-il cela? Le voleur de pain fait le même raisonnement: *il le faut*, se dit-il en volant le boulanger, sinon je meurs de faim et pourtant la loi punit le voleur de pain. *Il le faut*, se dit le criminel qui défend sa vie et tue le policier qui veut l'arrêter, il le faut sinon je suis pris et pendu. *Il le faut*, se dit le propriétaire en tirant sur un cambrioleur qui veut forcer son secrétaire, sinon je suis volé.

C'est donc en grand le même raisonnement qui est fait par les nations qui ont des écoles de guerre. *Il le faut*, parce que le droit du plus fort est le seul droit respecté sur la terre et qu'il faut se préparer à être le plus fort.

Tant qu'on s'imaginera qu'il faut des écoles où on apprend la guerre, on engloutira des sommes énormes en brûlant de la poudre, mais le moment est arrivé où l'humanité doit désapprendre la guerre ou bien périr par la guerre.

L'étude de la guerre est le ver rongeur qui doit être tué ou ce ver insatiable tuera l'humanité. Déjà des hommes s'en rendent compte et le crient bien fort à leurs prochains, mais ceux-ci n'écoutent encore que comme des malades qui espèrent un autre remède qu'une opération aussi radicale.

Espérons, qu'avant qu'il soit trop tard, l'humanité ouvrira les yeux et rendra le vermifuge efficace contre son ver solitaire aux mille plis, la suppression de l'aliment qui le nourrit, l'argent des budgets militaires. Alors le ver crèvera et l'humanité sera sauvée. *Une nation n'élèvera plus l'épée contre une autre nation, car on n'apprendra plus la guerre.* SPES.

## Canton de Berne

**Grand Conseil.** — Le Grand Conseil est convoqué en session législative ordinaire pour le lundi, 2 juin, à 2 heures après midi, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, à Berne.

L'ordre du jour de cette première session est le suivant:

1. Vérification des pouvoirs et élection du bureau du Grand Conseil;

2. Elections: a) du Conseil exécutif, ainsi que du président et du vice-président de ce corps; b) de la commission de vérification des pouvoirs, de la commission de justice et de la commission d'économie publique; c) des commissions spéciales chargées de l'examen des affaires pendant devant le Grand Conseil, conformément à l'art. 30 du règlement;

3. Constatation du résultat officiel de la votation du 4 mai 1902;

4. Rapport sur l'administration de l'Etat pour l'année 1902 (art. 26 du règlement);

5. Compte d'Etat pour l'année 1901 (art. 36 du règlement);

6. Autres affaires urgentes.

Le tableau des affaires non liquidées dans la dernière législature et restant donc pendantes devant le nouveau Grand Conseil (art. 2 du règlement) ne comprend que des projets de loi déjà discutés en première lecture. Ces projets sont les suivants:

Loi sur l'impôt direct de l'Etat et des communes; loi concernant la protection des animaux; loi instituant un tribunal administratif; loi sur l'assurance du bétail.

## Cherchez le prestidigitateur

Vous connaissez ce coup de Jarnac...?

Vous arrivez en compagnie, quelqu'un vous avance un siège et au moment où, pénétré de la dignité de la place que vous allez occuper, vous ployez légèrement les genoux cherchant du derrière l'appui désiré, vlan! en un clin d'œil vous voilà disparu sous la table en train d'épousseter une pelle soignée.

C'est un mauvais plaisant qui a retiré brusquement le fauteuil. Le tour est certainement vilain et en tous lieux blamable.

M. W. Biolley croit être victime d'un coup de ce genre, il a demandé mercredi passé au Conseil général, un peu ahuri, quel était l'habile prestidigitateur qui l'avait fait s'asseoir à côté du fauteuil vice-présidentiel dans cette assemblée. Le Conseil à l'unanimité moins une voix a déclaré que ça ne le regardait pas.

Il n'avait rien d'autre à faire. Les groupes majoritaires avaient offert ce fauteuil au groupe socialiste, celui-ci à l'unanimité des conseillers présents à l'assemblée du groupe décidèrent de porter Louis Werro à ce poste, ce qui fut fait. Qu'y avait-il à redire?

Le prestidigitateur que cherche M. Biolley est facile à trouver, je vous le laisse deviner. M. Biolley, depuis quelque temps, s'est orienté dans une nouvelle réaction, il évolue, il tourne, pour le moment il en est au socialisme-chrétien, jusqu'où ira-t-il? Cela ne nous regarde pas, mais le tort qu'il a eu a été de croire que tout tournait avec lui y compris le fameux fauteuil, et alors naturellement quand il a voulu s'asseoir, crac! il a ramassé la pelle que l'on sait; mais ce n'est pas le fauteuil qui a bougé, c'est M. Biolley qui s'est déplacé et assis dans le vide.

Morale de l'histoire: Il n'est pas de danseur de corde qui ne se fâche un jour sur son nez ou sur autre chose. C'est le petit inconvénient du métier. C. NAINE.

## Chroniques Neuchâteloises

Reunion de la Commission politique, lundi, 2 juin, à 8 1/2 heures du soir, au *Cercle ouvrier*. Tous les membres sont priés d'y assister par devoir, sans autre convocation.

**La grammaire du « National. »** — A la suite d'une lettre du camarade Em. Neuhaus, parue la semaine dernière dans la *Suisse libérale*, le *National* tache pesamment à rire aux dépens de notre député. La feuille radicale reproche à Neuhaus de manquer de style et d'éloquence.

Que l'éloquence de Neuhaus ne soit pas du goût du *National*, c'est dans l'ordre. Les citoyens de La Chaux-de-Fonds, en envoyant Em. Neuhaus siéger au Grand Conseil, ont précisément montré qu'ils préférèrent la prose socialiste à la prose radicale.

C'est là ce qui vexera toujours le plus le *National*. Et si, dans le lugubre patois dont il salit chaque jour deux ou trois grandes feuilles de papier blanc, le *National* essaye de rallier le style de Neuhaus, c'est que les idées de Neuhaus le gênent; c'est qu'il a déjà reçu sur les deux joues quelques retentissants soufflets, et que la vigoureuse ardeur de notre député lui en fait prévoir d'autres. Alors le *National* au lieu de répondre, voudrait faire croire à ses lecteurs que cela ne lui fait pas mal. Voilà pourquoi il s'efforce de rire. Il ne fait qu'une vilaine grimace.

Un groupe de socios de Neuchâtel.

## De toutes nos dents

Le *National Suisse* du 30 mai se réjouit fort de l'indignation de M. Walter Biolley qui, à la séance du Conseil général, a qualifié de traitres

les représentants du parti socialiste qui ne l'ont pas voulu porter à la vice-présidence de ce Conseil.

Les socialistes se mangent nous dit le *National* et il en paraît aussi réjoui que nous le sommes, à l'occasion, quand les bourgeois s'entre-déchirent. Hé! Hé! Confrère, en êtes-vous bien sûr que nous nous mangions les uns les autres et depuis que M. Biolley a quitté les bureaux de la *Sentinelle* ne l'avez-vous jamais vu aux bureaux du *National*, n'a-t-il pas eu recours à vos colonnes au mois de janvier passer pour s'opposer à la souscription ouverte dans la *Sentinelle*? En sorte que, cher confrère, la querelle dont vous parlez n'a pas lieu entre socialistes, mais entre un homme qui a passé au camp bourgeois et ses anciens camarades de lutte. Que le bourgeois s'appelle Biolley, Quartier, ou Pettavel, nous y allons comme toujours de toutes nos dents et vous aurez sans doute encore l'occasion de vous réjouir messieurs les bourgeois toutes les fois que nous expédierons parmi vous, à leur place, avec un coup de pied quelque-part tous les faux nez qui font votre jeu dans notre parti.

Nous y irons de toutes nos dents soyez en sûrs et si ça peut vous amuser autant que nous, tant mieux. C. N.

## Chroniques Jurassiennes

### Avis important

Nous prions tous nos abonnés qui paient le journal par trimestre, de bien vouloir effectuer le paiement du 2e trimestre au bureau de la *Sentinelle* à Chaux-de-Fonds, ou au citoyen NICOL, député, à Porrentruy.

PORRENTUAY. — Notre imprimeur a adressé la lettre suivante à la rédaction du *Pays*, ensuite d'une lâche attaque de la part de ce pieux journal: Porrentruy, 29 mai 1902.

A la Rédaction du *Pays*,

En publiant ma lettre, dans le *Pays* du 28 mai, où je dis dans un passage: *qu'aucune vente ne s'est faite ni chez moi, ni ailleurs dans le Jura*, vous ajoutez en note:

« Cette affirmation de M. Marquis est inexacte. Nous pourrions citer le nom d'un négociant de Porrentruy, auquel M. Marquis a fourni plusieurs numéros du *Juvenal*. »

Eh! bien ici, Monsieur le Rédacteur du *Pays*, vous mentez, ou bien le négociant qui aurait pu se vanter de cela est un infâme imposteur, un vil calomniateur. Nommez-moi ce négociant, ce vantard, qui a pu vous dire que je lui ai fourni plusieurs exemplaires du *Juvenal*. Il n'y a pas à reculer ici, je n'hésiterai pas alors à lui cracher à la figure, fût-il mon meilleur ami, car de tels menteurs ne doivent pas être ménagés, et ce serait même une lâcheté de ma part de laisser passer sous silence une pareille vilénie. Ce sera ma dernière réponse, ne voulant pas éterniser une polémique avec des adversaires aussi peu francs.

B. MARQUIS, imprimeur.

Nous sommes curieux de connaître le résultat de cet ultimatum. Nommera-t-il ce prétendu négociant. Pour nous, qui connaissons le caractère franc et loyal de notre imprimeur, il n'y a pas de doute, c'est le *Pays* qui a monté tout le bateau. Mais gare le naufrage.

Le *Jura*, qui a aussi critiqué notre imprimeur, pour le même motif, c'est-à-dire parce qu'il imprime des journaux lui déplaissant, n'a pas eu le courage d'insérer la lettre qui lui avait été envoyée, en même temps qu'au *Pays*, prétextant que le citoyen Marquis n'a pas été mis en cause personnellement.

Voilà de la loyauté, n'est-ce pas organe du ménage du chou et de la chèvre.

C'est le cas de le répéter: avec des adversaires aussi fourbes, le mépris est préférable.

Hier, a été envoyé au Conseil-Exécutif du canton de Berne pour ensuite être remise au Conseil fédéral, la requête formulée par les organisations ouvrières, dans le but de faire suspendre, durant la crise horlogère, l'office des poursuites et faillites.

Les signatures, légalisées par la mairie de chaque commune et par la préfecture, sont appuyées par une partie de la députation.

Nous souhaitons plein succès aux pétitionnaires, car la crise, au lieu de se localiser, prend de jour en jour plus d'extension, son acuité est d'autant plus intense.

RECONVILIER. — (Corresp.). — Dimanche dernier, notre localité avait l'honneur de recevoir dans ses murs les délégués de la Fédération des syndicats ouvriers horlogers.

Ceux-ci, venus de toutes les localités de la région horlogère, étaient au nombre de 47, représentant 3000 syndiqués.

A l'arrivée du train, la fanfare de Reconvilier qui avait bien voulu prêter son concours pour la circonstance, reçoit les membres du congrès.

Le maire socialiste de Reconvilier, le citoyen Dr Minder, prononce une allocution bien sentie, dans laquelle il fait ressortir que l'émancipation des travailleurs ne peut être l'œuvre que d'eux-mêmes, il invite chaleureusement tous les assistants à continuer dans la voie qu'ils se sont tracée.

Après de vifs applaudissements à l'adresse du maire de notre localité, le cortège se forme pour se rendre au local, où ont lieu les délibérations de l'assemblée des délégués.

Plusieurs questions d'ordre intérieur ont été vivement discutées. Qu'il me soit permis sans être indiscret, de dire que le projet de fondation d'une caisse de chômage a été adoptée pour les membres de la Fédération.

Après plusieurs heures de laborieux travaux, l'élite de la Fédération des horlogers s'est délectée au banquet servi par le tenancier du *Café du Midi*.

Encore un mot de remerciement à toutes les sociétés locales qui ont bien voulu prêter leur précieux concours à la réception du monde ouvrier chez nous.

En somme, bonne et excellente journée, puisse-t-elle fortifier toujours davantage les liens qui unissent tous les travailleurs de la vallée de Tavannes.

En avant, toujours en avant! ANANKA.

— Une autre correspondance nous parvient de la même localité, mais le manque de place nous oblige à la renvoyer à un prochain numéro.

## Où pousse le fanatisme!

Dans la nuit de dimanche à lundi, un nommé Cœudevez, originaire de Chevenez, domestique de sa profession, n'a rien trouvé de plus naturel que de frapper de plusieurs coups de couteau trois jeunes chevaux qui étaient en estivage sur un pâturage entre Chevenez et Fahy. Un de ces animaux, appartenant à M. Joseph Périat, négociant, à Fahy, a péri des suites de ses blessures. C'est une perte de 550 francs.

Les deux autres, très maltraités pourront, nous dit-on, être sauvés.

Chose curieuse à méditer par le parti de l'ordre par le parti jésuitique: lors de l'arrestation de Cœudevez, il était porteur de reliques saintes, telles que: un chapelet, une statuette en gyps et une médaille, avec un beau ruban bleu, cousue dans la doublure de son gilet.

Que diront le *Pays* et le *Jura* de cette trouvaille d'objets pieux sur un chenapan.

Ils ne pourront prétexter la lecture de la *Sentinelle*, car ici ils mentiraient, mais qu'ils avouent que la lecture de ces journaux qui pousse le peuple à l'ignorance est pour quelque chose dans les faits analogues qui se voient chaque jour.

En effet, rien d'étonnant, et rien de rare de rencontrer des fanatiques, quand on voit le *Pays* prêcher la guerre sainte et attiser la haine.

Je vous le demande, amis lecteurs, peut-on s'étonner alors s'il existe des fanatiques, des cerveaux surchauffés, qui, ne trouvant rien d'autre sur leur passage dans des moments d'excitation, se vengent même sur des chevaux.

Le *Pays*, qui ne trouvait pas assez d'injures dans ses derniers numéros à l'adresse de la presse ouvrière ne doit pas être fier aujourd'hui, en voyant que c'est un des siens, fanatique, qui devient assassin, tout en portant sur lui les insignes de la religion qui n'a pu arrêter son bras.

Nous vous conseillons de balayer devant votre porte, triste confrère, les ordures atteignent votre premier étage!

Ah! nous préférons cent fois mieux être à la place de notre imprimeur que vous avez saisi et que vous cherchez à affamer par tous les moyens jésuitiques qui sont en votre pouvoir. Il est préférable d'imprimer des journaux socialistes, comme la vaillante *Sentinelle*, même encore le *Juvenal*, lequel m'est indifférent, que d'injurier dans une feuille comme la vôtre, de pauvres diables qui ne pensent pas comme vous, qui ne demandent rien d'autre que de gagner leur vie honnêtement. Elle est fraîche la religion que vous pratiquez? S.

## Camarades ouvriers?

Votre journal *La Sentinelle* devient trop petite pour insérer tout ce que nous avons à dire; les injustices sociales à signaler font éclater notre cadre, nous devons retarder constamment des publications intéressantes.

Camarades, trouvez-nous quelques cents abonnés de plus et nous pourrions agrandir, il le faut pour vous défendre tous efficacement et pour que personne ne soit négligé. C. NAINÉ.

La Famille BIERI, profondément touchée des marques de sympathie qu'elle a reçues pendant les jours de maladie et de deuil qu'elle vient de traverser, se sent pressée de remercier bien sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin lui ont témoigné tant d'affection et de dévouement. Elle leur en gardera un souvenir reconnaissant.

La Famille affligée!

La Chaux-de-Fonds  
**PHARMACIE D'OFFICE**  
PAREL

Editeur responsable de la *SENTINELLE*:

C. NAINÉ, Chaux-de-Fonds

Cercle Ouvrier, Rue de la SERRE 35<sup>a</sup>

Imprimerie B. MARQUIS, Porrentruy.

**AVIS**  
Le public est informé que les Bureaux de l'Etat-civil et du préposé aux inhumations, sont transférés à l'Hôtel-de-Ville, 2<sup>me</sup> étage.

**AVIS**  
Société de Tir militaire  
**Le Grutli**  
Deuxième  
Tir obligatoire  
Dimanche, 1er juin,  
de 7 heures à midi.  
Invitation cordiale.  
Le Comité.

**En cas de décès**  
plus de démarches à faire  
S'adresser directement à la  
Maison  
**Louis Leuba**  
Rue Léopold-Robert 16  
La CHAUX-DE-FONDS  
Etat-civil, Cercueils, Fosseoyeurs  
Transports, etc. Téléphone 872  
On se rend à domicile  
**Monuments funéraires**

Demandez échantillon gratis du  
**VIN**  
de raisins secs  
à Frs. 23. — les 100 litres franco  
**OSCAR ROGGEN**, fabrique de vin, MORAT  
Sucché croissant depuis 12 ans. Analysé par les chimistes  
Beaucoup de lettres de recommandation

**Ivrognerie guérison**  
Je puis venir vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout-à-fait perdu le goût de boire, ma santé est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'éprouve pour vous, m'engage à publier le résultat de votre traitement et à donner des détails sur ma guérison à toutes les personnes qui m'en parlent. Le succès de la cure, que je viens de faire, se proposera rapidement et fera du bruit, car j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent et si y en a beaucoup, seront étonnées de ma guérison et je ne manquerai pas de recommander votre procédé partout où j'irai d'autant plus qu'il peut-être appliqué même à l'insu du malade. Siphallenstrasse 40, Zurich III, le 28 décembre 1897. Albert Wernli. La signature de Albert Wernli a été légalisée par le syndic, Wolfenbarger, substitut de préfet. Adresse: **Pöschelstrasse 40b, Glaris**.

**Avis aux entrepreneurs**  
La commune de Chaux-de-Fonds met au concours les travaux de créage et de maçonnerie du nouveau bâtiment aux machines de l'usine à gaz. Les plans, cahiers des charges et formulaires de soumission sont déposés au bureau des services industriels.  
Le délai fatal pour le dépôt des soumissions est fixé au 4 juin prochain à midi.  
La Chaux-de-Fonds, le 29 mai 1902.  
Direction des services industriels.

Boulangerie Coopérative, La Chaux-de-Fonds Serre 9, Pain blanc de première qualité à 30 centimes le kilo

# Restaurant Economique

Téléphone 919 **PLACE DE L'OUEST** Téléphone 919

Déjeuners, Diners, Soupers, Restauration chaude et froide, à toute heure et à la carte. — Diners depuis 50 centimes. — Café, Thé, Chocolat, Sirops divers, Limonade, Vin, Bière et Cidre sans alcool. Eaux minérales et gazeuses.

Tous les jours: **Pâtisserie fraîche**

**Gâteaux au fromage, tous les lundis. — Fondues**

**Cantine. Bonne pension bourgeoise, à prix très modérés**

Repas sur commande pour familles et sociétés

Le Restaurant économique met à la disposition de ses clients de vastes locaux fort bien aménagés, consistant entre autres en Salles à manger, grandes et petites. — Salle de lecture et de Correspondance. — Salles réservées pour familles. — Fumoir, etc.

Ouvert de 6 heures du matin à 10 heures du soir. — Le dimanche, fermeture de 9 à 11 heures du matin.

# Au Bon Mobilier

Rue du Casino, CHAUX-DE-FONDS, Rue du Casino

Succursale de la Fabrique

**Bachmann Frères, Travers**

Beau choix de

## MEUBLES

en tous genres

Demandez catalogues illustrés et prix-courants

**Louis TSCHUMY, représentant.**

**BAS PRIX**

USTENSILES DE MÉNAGE

## ALF. DUCOMMUN

4, Rue Léopold-Robert, 4

Porcelaines

Cristaux

Verrerie

**BAS PRIX**

Commune de La Chaux-de-Fonds

## Inscription des vélocipèdes et automobiles



Les propriétaires de vélocipèdes et automobiles sont avisés qu'ensuite du mauvais temps continu, il est accordé un nouveau délai.

Passé cette date, les contrevenants seront poursuivis.

**Conseil communal.**

## Incontinence d'urine

Si je n'ai pas écrit plus tôt, c'est qu'avant tout je désirais voir si le résultat obtenu par votre traitement par correspondance était bien définitif. Je craignais toujours une rechute, mais elle ne s'est heureusement pas produite et je suis heureuse, messieurs, de pouvoir vous annoncer la guérison de mes fillettes, âgées de 6 à 10 ans; elles ne mouillent plus leur lit. Je vous remercie de vos soins de tout l'intérêt que vous m'avez témoigné. Biolley-Orjullas s. Echallens, Vaud, le 23 mai 1901. Mme Lydie Thelin. Le soussigné atteste la vérité de la signature ci-dessus, Biolley-Orjullaz, le 23 mai 1901. Ele Dory, secrétaire municipal. Adresse: Polyclinique privée Glaris, Kirchstrasse 405, Glaris.

## Un jeune homme

déjà un peu au courant de la comptabilité, est demandé pour occupation de bureau.

S'adresser au bureau de La Sentinelle, Serre 35 a, La Chaux-de-Fonds.

## 22,000 kilos de café

Ensuite de reconstruction de la maison, prix de liquid. comme jamais encore:

5 kos. café fort, goût pur	fr. 4.80
5 kos. café très fin, fort	fr. 6.80
5 kos. Laguayra extraf.	fr. 7.90
5 kos. vérit. Perle surf.	fr. 8.60
5 kos. vérit. Perle supér.	fr. 9.70
5 kos. Préanger-Libéria	fr. 9.80
5 kos. cafés de Java, surf.	fr. 11.40
5 kos. café fin, rôti	7.80 à 13.50
10 kos. jambons tendres et maigres	15.80
10 kos. filets sans graisse et os	17.90
10 kos. quartiers de pom. pelés aigres	8.70
16 Ltr. malaga rouge-or (4 ans)	15.30
Reprise si non-convenant.	
H. HUMBEL, Benkel, (Bâle).	
447 (O-9859-B)	

## N'hésitez pas

Si vous désirez un beau et bon régulateur, être servi en confiance, à prix modérés, adressez-vous chez M. A. Louis Dubois, 14, Numa-Droz, La Chaux-de-Fonds. Très grand choix. Se recommande.

Par commission d'une grande fabrique de cigares j'offre tant que provision

**640,000 CIGARES**

en qualité bien sèche et bien au-dessous des prix actuels:

2000 Vevey-courts, paq. bleus	fr. 16.50
2000 Rio-Grande, paq. à 10, fins	fr. 21.—
2000 Flora-Brésil	fr. 26.—
2000 Roses des Alpes, surf.	fr. 30.—
1000 Grandson, longs	fr. 19.50
1000 Cig. allem. Trabucillus	fr. 15.50
1000 Esquisitos, représ., à 7	fr. 25.—

Garantie: Reprise à mes frais, si non-convenant. (H-3144-Q)  
WINIGER, dép. de fabr., BOSWYL

## ON DEMANDE

pour la France

de bons vachers, charretiers, fromagers, garçons-laitiers sachant conduire et soigner les chevaux, des porchers, valets de culture. Adresser offres à l'Agence Agricole Suisse, Rue de Fribourg 3, Genève. (Hc-4823-X)

## N'achetez pas de Chaussures

avant d'avoir vu le gr. catalogue illustré avec 200 gravures de la Maison d'envoi

## Guillaume Graeb

à Zurich

Le catalogue sera expédié gratis et franco.

Il expédie contre rembourserment: Souliers pour filles et garçons, très fort, No 26-29 à fr. 3.50 No 30-35 à fr. 4.50 Pantouffles en canevas pour dames à fr. 1.90 Bottes de feutre pour dames, semelles en feutre et en cuir à fr. 3.— Souliers à lacer pour dames, très fort à fr. 5.50 Les mêmes, plus élégantes, avec bouts à fr. 6.40 Bottines à lacer pour hommes, très forts à fr. 7.80 Les mêmes, avec bouts, élégantes à fr. 8.25 Souliers d'ouvriers, très forts à fr. 5.90 Echange de ce qui ne convient pas. — Rien que la marchandise garantie solide. — Service rigoureux et réel. H-3300-Z

La maison existe depuis 20 ans

## CHEMISES

Toutes les chemises sont au grand complet, à tous prix depuis 3 fr. Grand rabais par demi-douzaine. Chemises couleur pour ouvriers, depuis 2 fr. 50. — Chez

J. - B. RUKLIN - PEHLMANN

Chemister

Place de l'Hôtel-de-Ville

## CHARCUTERIE Gust. KIEFER

19, rue Daniel Jean-Richard

Entre le Cercle Montagnard et la Brasserie Ariste ROBERT

Toujours bien assortie en marchandises première qualité, telles que: Porc frais, salé et fumé bien conditionné, saucisses à la viande et au foie. — Tous les jours excellentes saucisses à rôtir. — Cervelas et gendarmes à 15 et à 20 c. Charcuterie fine assortie. Conserves alimentaires suisses et étrangères. — Téléphone. — On porte à domicile.

Se recommande.

Dimanche soir, ouverture depuis 6 h.

## Changement de domicile

A partir du 19 Avril 1902, le domicile de

## L. KUNZ-MAIRE

est transféré 90, rue du Progrès, 90

Il profite de cette occasion pour aviser le public en général qu'il est toujours bien assortis en beau Bois de sapin et Foyard sec. Bois non façonné et façonné, rendu au bûcher. Troncs pour lessive. Anthracite et Briquettes, 1<sup>re</sup> marque. — Vente en gros et détail.

Téléphone Usine rue de la SERRE 104 Téléphone

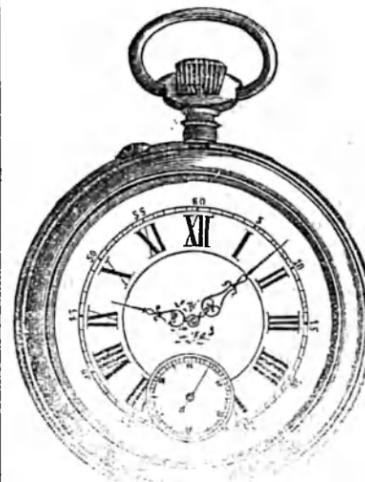
Se recommande.

## SAGNE - JUILLARD

HORLOGER-BIJOUTIER

38, Rue Léopold-Robert, 38

TÉLÉPHONE Maison de confiance fondée en 1889 TÉLÉPHONE



BIJOUTERIE

ALLIANCES 18 Kts

MONTRES

RÉGULATEURS

COUCOUS

RÉVEILS

PENDULES

Réparations

Garantie absolue

Fournitures d'Horlogerie -- Bijouterie

## A. VOISARD, Porrentruy

A côté de l'Hôtel-de-Ville

Gros

Détail

Assortiment complet pour fabricants d'horlogerie, Planteurs d'échappements, Doreurs, Nickeleurs, Régleurs, Pierristes, Polisseurs, Fabricants de boîtes, etc., etc.

LAMPES & QUINQUETS avec accessoires

Huile pour parquets, garantie

Dépôt des Spiraux Schweingruber, St-Imier

Représentation générale des plaques de cadrans CONTESSÉ

TABACS CIGARES

Prix hors concurrence

A la Cordonnerie soignée

## Emile NICOL, PORRENTUROY

Faubourg de France

## CHAUSSURES SUR MESURE

Cousues à la main

Réparations en tous genres — Travail prompt et soigné

Escompte au comptant — Prix modérés

Se recommande,

Emile NICOL.

Ouvriers, approvisionnez-vous chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces